

TRANSMETTRE

Des compétences pour former le collaborateur de demain

- · Participer à la transmission des savoir-faire et des gestes professionnels en accompagnant l'apprenti à devenir autonome dans la réalisation des travaux confiés, dans le respect des exigences du diplôme
- · Afin de donner du sens à son apprentissage, accompagner l'apprenti à prendre du recul sur sa progression
- Développer l'autonomie de l'apprenti, ses réussites et ses marges de progression
- · Adapter ses méthodes et ses techniques au profil de l'apprenti et à la progression de ses apprentissages
- · Valoriser les compétences comportementales de l'apprenti (autonomie, travail collectif, ponctualité, proactivité ...) pour l'aider à développer son savoir-être





L'apprenti tout au long de sa formation

- · Evaluer les acquis, en tenant compte des besoins du parcours de formation et de la progression de l'apprenti (notamment dans les fiches navette et lors des visites de l'apprenti)
- Echanger avec l'apprenti sur le développement de ses compétences en l'invitant à être acteur de sa formation
- Présenter les acquis de l'apprenti lors des bilans en centre de formation (conseils de classe) et en entreprise (visites par le formateur référent)
- Participer à la certification, le cas échéant, selon les modalités du diplôme préparé (Contrôle en Cours de Formation, jurys d'examens ...)



Pour aller plus loin...

- · Partager un retour d'expérience avec le formateur référent dans une optique de renouvellement du partenariat avec le CFA Académique
- Dans le cadre de la démarche qualité, participer à l'amélioration continue de la formation en répondant par mail à l'enquête de satisfaction du CFA Académique en fin de formation





GUIDE DU MAITRE D'APPRENTISSAGE





CFA ACADÉMIQUE

Téléport 5 - 3ème étage du LP21 Avenue du Parc du Futur 86130 JAUNAY-MARIGNY

> cfa.acad@ac-poitiers.fr 05.49.39.62.22

www.cfa-acad-poitiers.fr

Suivez-nous sur











L'accueil et l'intégration de l'apprenti en entreprise

AVANT L'ARRIVEE DE L'APPRENTI

- Prendre connaissance des documents liés au contrat d'apprentissage : cerfa, calendrier d'alternance
- Planifier un **temps consacré** à l'apprenti à son arrivée
- Préparer les supports qui faciliteront l'intégration de l'apprenti dans l'entreprise (organigramme, livret d'accueil, etc...)
- Informer les membres de l'équipe de l'arrivée de l'apprenti
- S'assurer des activités à confier à l'apprenti dans le respect du diplôme préparé => Compléter la grille de validation des activités professionnelles avec le formateur référent de l'UFA

A L'ARRIVEE DE L'APPRENTI

- · Accueillir l'apprenti
- Présenter l'équipe et faire visiter l'entreprise
- Présenter le poste de travail (les attentes de l'entreprise)
 => Fiche de poste
- Expliquer les règles de fonctionnement, les usages de l'entreprise ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité
- Fournir les équipements individuels de protection (EPI) en adéquation avec les exigences du diplôme préparé



ACCOMPAGNER

L'apprenti dans sa formation

RAPPEL

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail soumis au code du travail

- 35h de travail hebdomadaire applicable en entreprise comme au CFA
- 5 semaines de congés payés par an
- Rémunération en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation
- Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP)
- Former l'apprenti sur son temps de travail en entreprise et lui permettre de suivre l'intégralité des cours obligatoires au centre de formation
- Se rendre disponible pour répondre aux questions de l'apprenti et s'assurer de son intégration
- Aménager des temps d'échanges informels pour faire des bilans intermédiaires avec l'apprenti
- S'informer de son parcours au sein du centre de formation et de ses résultats => Suivre l'assiduité et consulter les bulletins scolaires
- Effectuer un bilan périodique avec le formateur référent lors des visites de l'apprenti en entreprise (2 visites annuelles)
- Prévenir le formateur référent, le CFA Académique, le responsable légal si mineur, de toute difficulté rencontrée impactant la continuité du parcours d'apprentissage
- Répondre à la convocation du conseil de discipline le cas échéant
- S'engager à favoriser l'égalité hommes-femmes ainsi qu'à prévenir et lutter contre le harcèlement sexuel au travail et toutes formes de discriminations

Co-construire

La liaison entre le centre de formation et l'entreprise

Outils incontournables de la pédagogie de l'alternance



Grille de validation des activités professionnelles

Permet de s'assurer que l'environnement de l'entreprise et les activités qui seront confiées à l'apprenti sont en adéquation avec les exigences du diplôme préparé

Livret d'apprentissage



En version numérique ou papier, il est une des obligations du contrat d'apprentissage, il permet de faire le lien entre les 3 instances concernées (apprenti, entreprise et CFA).



Fiches navettes

Utilisées par l'enseignant pour amener l'apprenti à effectuer, à chaque période en entreprise, un travail de recherche, d'observation et/ou d'analyse, en lien avec des sujets abordés en centre de formation.

Compte-rendu de visite



Etabli à la suite de chacune des 2 visites obligatoires annuelles réalisées par le formateur référent.